



p.4 *Information municipale*
**Les 3 blasons du Pallet
installés**



p.6 *Animation de la ville*
Repas des aînés, le 11 octobre



p.11 *La vie dans le vignoble*
Festi'famille, les 4 et 5 octobre



Édito

Chères palletaises et Palletais,

Quelques semaines sont passées depuis la rentrée scolaire et il nous paraît important de faire le point sur les effectifs.

En termes de classes, nous allons vers une stabilité avec 378 enfants scolarisés dans nos établissements publics et privés. Pour rappel, la nouvelle périscolaire pourra accueillir dans d'excellentes conditions les 310 jeunes inscrits cette année. Ce chantier devrait être livré pour septembre 2026. Grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs (parents, animateurs périscolaires, restaurant scolaire, services techniques et administratifs, etc.), cette rentrée 2025/2026 s'est réalisée sereinement.

Quant à vos élus, ils restent extrêmement motivés et vigilants sur la qualité des services qui sont proposés. En effet, nous nous engageons

à un respect strict des taux d'encadrement, et mettons en œuvre une politique volontariste de formation de nos personnels encadrants.

Nous continuerons avec l'appui efficace du Groupement des Agriculteurs Biologique (GAB) à servir en moyenne 355 repas équilibrés, gage de qualité. Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire sur ces sujets, et c'est pour cette raison que nous restons très motivés, élus et personnel communal, pour servir la belle cause de l'enfance-jeunesse.

Une autre cause qui nous est chère et chacun le comprendra un jour, est de proposer des moments de convivialité avec nos aînés. Le repas annuel porté par la CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) aura lieu le samedi 11 octobre prochain. A marquer sur vos tablettes (ou agendas).

Au plaisir d'une rencontre.

Joël BARAUD

Maire du Pallet

Mariages

30/08	Pascal LE LAN et Sandrine LE BOT
06/09	Cyrielle ROMAGNIER et Nelson COUILLAUD

Naissances

17/08	Agathe MACQUIGNEAU
28/08	Arthur BARTEAU
30/08	Elio POUSSE
02/09	Harry MARTIN

Déclarations de travaux

06/08	62 le Bois	Mise en place d'un ascenseur extérieur
14/08	47 Brétigné	Piscine
17/08	16 rue de la Loire	Carport
20/08	17 rue de la Floraison	Construction d'un muret
21/08	22 le Bois Lambert	Clôture
29/08	101 Port Domino	Pergola
04/09	47 Brétigné	Clôture
06/09	5 Bigrolle	Clôture
10/09	49 Brétigné	Clôture
11/09	30 les Bois	Rehaussement de la toiture
12/09	12 bis rue de la Sèvre	Abri de jardin

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 8 h 30 - 12 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Compte-rendu sommaire

Séance du 2 septembre 2025



Conseillers : en exercice : 23 – votants : 20

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal

Le conseil municipal a approuvé le procès-verbal du conseil municipal du 8 juillet 2025.

Tarifs 2025-2026 – ALSH – rectification

Suite à une erreur matérielle, le conseil municipal a rectifié les tarifs de l'accueil de loisirs pour l'année scolaire 2025-2026. Tarifs à retrouver sur l'espace famille de la commune.

CAF : convention d'objectifs et de financement

Le conseil municipal a approuvé la convention d'objectifs et de financement concernant la subvention de soutien du pilotage du projet de territoire (chargés de coopération CTG) et la subvention de soutien aux formations BAFA/BAFD, pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029.

La Ludo : convention de prêt de jeux

Le conseil municipal a approuvé la convention de partenariat de location de jeux entre la Ludo et la commune du Pallet pour ses services petite enfance - enfance et jeunesse (multi accueil Tchou-Tchou, accueil périscolaire, accueil de loisirs et Tween).

TE44 : convention de mise à disposition du service « Conseil en Energie Partagée »

Le conseil municipal a approuvé la convention de mise à disposition du service « Conseil en Energie Partagée » de TE44 afin de doter le territoire des moyens humains d'expertise, d'animation et de mise en œuvre de sa politique énergétique, en toute indépendance vis-à-vis des fournisseurs d'énergies ainsi que des bureaux d'études.

Acquisition d'un terrain cadastre BL 212

Le conseil municipal a approuvé l'acquisition du terrain cadastré BL 212 situé « La Charaie », en bord de Sèvre, d'une superficie totale de 23 608 m² pour un prix de 6 000 € auxquels s'ajouteront les frais annexes (frais d'acte et éventuellement de bornage). L'acquisition de la parcelle par la commune permettrait de garantir la pérennité du sentier de randonnée sur cette portion du circuit n°23 de la Sèvre très empruntée et de garantir la préservation de ces espaces naturels.

Atlantic Eau – convention de servitude pour passage de canalisations d'eau potable

Le conseil municipal a approuvé la convention à intervenir avec Atlantic Eau en vue de la constitution d'une servitude de passage pour une canalisation d'eau potable située sur la parcelle AE 182 appartenant à la commune au lieu-dit Le pré du pont Grenouiller.

Protection sociale complémentaire – conventions de participation pour la couverture risque santé des agents

Le conseil municipal a donné mandat au centre de gestion de Loire-Atlantique pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Santé des agents. Il met en œuvre, de manière transitoire à compter du 1^{er} janvier 2026, une participation financière à la cotisation « frais de santé » de ses agents, dans le cadre de la labellisation à hauteur de 15 € par agent et par mois.

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

2025-14 : Contrat d'entretien d'espaces verts communaux

Signature d'un contrat d'entretien d'espaces verts avec la SARL Jérôme Moinet paysage sise à La Haie Fouassière pour un montant de 15 417 € HT pour un an à compter du 1^{er} juillet 2025.

2025-15-Mission de coordination pour la gestion optimisée des déchets et de matières sur le chantier de l'accueil périscolaire

Signature d'un contrat avec la SAS TRI n°COLLECT sise à Nantes concernant une mission de gestion optimisée des déchets sur le chantier dans le cadre des travaux d'extension et de réhabilitation à l'accueil périscolaire pour un montant HT de 6 852,00 €.

2025-16 - Etude préalable en vue de la restauration du tableau «La Cène»

Signature d'un devis avec l'Atelier Kyriaki Tsismeloglou sis à Nantes, concernant une mission d'étude préalable à une restauration sur le tableau « La Cène » appartenant à la commune du Pallet pour un montant de 2 530 € HT.

2025-17 - Avenant 2 à la convention d'accompagnement ANCT

Signature de l'avenant n°2 à la convention d'accompagnement avec l'ANCT pour une étude complémentaire consis-

tant au lancement d'un appel à projet visant à sélectionner l'opérateur qui fera la meilleure offre, pour un montant de 10 400 €, financée à 100% par l'ANCT.

Informations et questions diverses

- Information sur les mouvements de personnels dans les services.

- Situation de l'association TCV - Tennis Club du Vignoble.

- Date des prochaines élections municipales : le 15/03/2026 et le 22/03/2026.

• Questions de la minorité « Agir Avec Vous Au Pallet » (Mme Majoral, M. Métaireau et Mme Roudier) :

1^{ère} question : Sécurisation centre bourg

Lors de la réunion du 15 mai dernier avec les commerçants du Pallet suite aux braquages du tabac, vous vous êtes engagés à sécuriser en priorité le centre bourg. (Installation de caméras). Des devis étaient en attente ; Pouvez-vous nous apporter des informations sur l'avancement de cette démarche de sécurisation ?

M. le Maire : L'entreprise avec qui on travaille jusqu'à présent sur l'installation des caméras a été sollicitée. Des échanges ont eu lieu avec le service technique pour voir les possibilités que l'on avait en termes de mise en place de caméras de surveillance, devant et derrière l'église. Il faut que les caméras puissent être reliées à notre serveur car c'est un système sécurisé. C'est donc en phase d'étude.

2^{ème} question : Plages horaires éclairage public

Des modifications de plages horaires de l'éclairage public sont attendues par les Palletais, Seront-elles effectivement actualisées en octobre prochain ?

M. le Maire : La demande a été faite également pour revoir les plages horaires de l'éclairage public, afin de sécuriser la portion de départementale. Maintenant, la problématique de cette modification d'horaire, ce n'est pas la modification en elle-même. Les horaires, ça se change. La problématique, c'est que nous sommes sur un périmètre qui est géré par trois horloges. Donc, il faut réussir à trouver la bonne solution pour ne pas éclairer en totalité le Pallet.

3^{ème} question : Dépôts sauvages

Récemment nous avons été informés comme vous de dépôts sauvages sur la commune. Quelles sont les mesures qui ont été prises ? Il serait souhaitable de rebondir sur ce manquement aux règles de civisme afin de relancer une campagne de sensibilisation dans la gazette et Intramuros.

M. le Maire : Concernant cette deuxième partie, effectivement, c'est ce genre de communication et d'information qui doit être faite de façon régulière. Alors, je

ne sais pas le rythme lui-même, mais il faut effectivement sensibiliser les gens. Concernant les dépôts sauvages, de façon générale, depuis le 17 mai 2022, nous avons délibéré pour qu'il y ait des amendes administratives au niveau des dépôts sauvages. Ça fonctionne. Depuis le début de l'année, il y a eu 8 amendes administratives qui ont été délivrées.

Donc, je le rappelle, c'est 150 euros l'amende de base. Ça peut aller jusqu'à 10 000 euros, selon la quantité de déchets qui aura été déposée. Donc, je reviens aussi sur la formulation. Nous avons été informés comme vous.

Alors, je ne voudrais pas qu'on en arrive à un système de délation. Vous avez entendu parler, on en entend parler nous aussi. On reçoit des coups de fil comme quoi untel ou untel est en train de faire du brûlage alors que c'est interdit. Il faut relativiser les choses à ce niveau-là. Par contre, là où je suis complètement d'accord, c'est qu'à partir du moment où il y a des dépôts sauvages et qu'on retrouve la personne, le tarif sera appliqué.

Xavier Rineau : Pour les dépôts sauvages récurrents au niveau de la gare, on va enlever les points d'apports volontaires et, sans doute, les installer sur le parking nord. Ils seront moins visibles mais toujours à disposition des Palletais. Concernant ce sujet de dépôts sauvages, on mène une réflexion actuellement au niveau de la communauté de communes par l'intermédiaire d'un éco-organisme. L'éco-organisme, c'est quand vous achetez de l'électroménager. Par exemple, la petite pastille verte. Vous participez à financer les filières de recyclage avec ce que vous achetez. Et ces sommes-là sont reversées après

aux collectivités pour mettre en place des actions. On va sans doute avoir accès à des financements au niveau de la communauté de communes et donc des communes avec cet objet ciblé de dépôts sauvages. Donc on aura matière à faire de la sensibilisation et de la prévention mais aussi à faire de la répression et du curatif. Donc on peut imaginer plein de choses avec ces financements : pose de panneaux, des actions dans les écoles, des poses de caméras, etc. J'ai eu l'occasion de répondre à un signalement, pas plus tard que cet après-midi. On ne reste pas inactif. Les agents et même les élus mettent leurs mains dans les sacs pour chercher des renseignements qui peuvent nous amener jusqu'à ceux qui commettent ces méfaits.

Et puis, dernier point, au mois de novembre, se tiendra la semaine européenne de la réduction des déchets, avec des conférences, des projections de films, des débats. Je vous invite à y participer.

• Questions de la minorité « Le Pallet Avec Vous Le Pallet vert demain » (M. et Mme Caboche):

1^{ère} question : *Autour du terrain de foot stabilisé, de nombreux poteaux aciers qui maintiennent les filets, sont coupés par la rouille et présentent un risque de chutes. Que comptez-vous faire ?*

M. le Maire : Xavier Rineau est allé voir et en effet, sur l'ensemble du périmètre du terrain stabilisé, il y a deux poteaux qui sont à revoir, en termes de sécurité. Ce sont des financements importants mais nécessaires. Les filets seront également à revisiter en totalité.

2^{ème} question : *Sur le plan guide, le centre de secours n'apparaît plus et est remplacé par de l'habitat. Sur quelles informations vous basez-vous pour supprimer ce centre de secours ?*

M. le Maire : Je rappelle que le plan-guide est avant tout une projection de ce que pourrait être Le Pallet. C'est une vue à long terme. Effectivement, le centre de secours n'apparaît pas sur les plans. Cette question s'est posée il y a bien longtemps. Il ne va donc pas disparaître, mais être déplacé.

Une réponse du chef de groupement, en date du 11 août 2020, émise auprès de M. Jean-Louis Métaireau, alors Maire du Pallet, précise qu'effectivement, deux hypothèses ont été levées par le SDIS pour un déplacement, dont la première prévoyant un déplacement du Centre de secours au niveau de la rue des Sports. Cela permettrait aux pompiers de ressortir rapidement et surtout d'arriver rapidement.

Donc, dans le plan guide qui est un plan à 30 ans, il était normal de faire en sorte que ce centre de secours disparaisse au moins de l'endroit où il est. Il n'a pas été cartographié au futur endroit potentiel, tout simplement parce qu'il n'y a pas aujourd'hui de décision définitive de la part du SDIS.

Intégralité des procès-verbaux :
en mairie et sur le site www.lepallet.fr.

» Patrimoine et histoire

Trois blasons, trois familles pour construire le Pallet

Depuis quelques jours, sont apparus au pied du donjon, place Sainte-Anne (dit Château d'Abélard), 3 mâts portant les blasons d'anciennes familles palletaises qui ont occupé notre petite commune à partir des 10^e et 11^e siècles.

Sur une idée des membres du comité patrimoine, cette implantation fut décidée pour raconter l'histoire de notre contrée. Ces trois drapeaux représentent trois grandes familles ayant participé au développement du Pallet.

De Palatium en 1123, puis Palacium en 1278, Palais et/ou Palés en 1315, Palletz, Paletz, Palet et enfin au XVIII^e siècle, Le Pallet, nombre de fables, de chansons, d'occupations,

ont relaté notre petit monticule. Le XI^e siècle verra la construction de la chapelle Sainte-Anne accolée au Donjon, ainsi que la naissance du Théologien Pierre Abélard.

De Bretagne mineure en Anjou, puis de Loire Inférieure en Loire Atlantique, tous ces événements ont permis l'essor de notre commune et le développement du vignoble local.

Les familles Souvaing, Amenard et Barrin de la Galissonnière, placées dans cette chronologie, ont eu chacune une relation particulière avec notre commune. Par leur apport personnel et créatif, le Pallet est devenu un domaine, puis une bourgade et enfin pendant la révolution une ville telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Vous pouvez, grâce aux QR codes, apposés sur chaque mât, retrouver toute leur histoire retranscrite sur le site de la commune (www.lepallet.fr).

De même que quelques liens vous dirigeront sur le site internet de l'association culturelle Pierre Abélard du Pallet qui vous fournira toutes les explications sur la création de notre ville.



N'hésitez pas à venir admirer cet endroit chargé d'aventure pour découvrir le passé de notre commune.

» Service Municipal

Évolution du service de restauration scolaire

Dans le cadre du nouveau marché public relatif au choix du prestataire de restauration scolaire, un travail collectif a été mené afin de garantir aux enfants des repas de qualité tout en veillant à la stabilité des tarifs.

Un choix concerté du prestataire et un cahier des charges raisonné

Un comité de travail réunissant les associations de parents d'élèves, des élus et des familles, la direction des écoles, a participé à l'élaboration du cahier des charges.

Celui-ci est raisonné et conforme à la loi Egalim et labélisé Ecocert 1, visant à :

- offrir aux enfants des repas de qualité, équilibrés et adaptés à leurs besoins ;
- réduire la part de produits transformés ;
- privilégier des produits de qualité, frais et de saison.

Une évolution de la composition des repas

À partir de cette rentrée, les repas sont passés de 5 à 4 composantes : une composante protidique, une composante de légumes ou féculents, un produit laitier, une entrée ou un dessert (et pain). Ce format choix offre un meilleur équilibre nutritionnel, s'adapte aux habitudes familiales et permet aux enfants de manger pleinement. Il réduit le gaspillage, favorise l'utilisation de produits de qualité et libère du temps pour des préparations « maison ».

Les quantités sont parfaitement adaptées aux besoins des enfants, assurant un repas complet, apprécié et équilibré, plus efficace qu'un menu à 5 composantes souvent partiellement consommé.

Tarifification et accessibilité

La cantine à 1€ est maintenue et élargie à deux tranches complémentaires pour les familles éligibles. Nous rappelons que le prix de la cantine est composé du repas et de la pause méridienne. Cette tarification a été maîtrisée, après fortes réévaluations tarifaires imposées par nos prestataires ces 3 dernières années dans le cadre de nouveaux marchés, afin de garantir stabilité et prévisibilité pour les familles.

Un service adapté aux besoins des enfants

Les animateurs proposent toujours et systématiquement un rab lorsqu'un enfant le souhaite, afin de s'assurer que chacun puisse manger à sa faim.

Écouter les enfants

L'équipe d'animation mène une démarche d'évaluation à chaque période (entre deux vacances scolaires). Les enfants sont invités à donner leur ressenti sur les repas et leurs besoins, afin d'ajuster le service au plus près de leurs attentes.

Une implication renforcée des associations de parents d'élèves

Les associations de parents d'élèves seront impliquées dans la démarche "Mon Restau Responsable" ainsi qu'au sein du Comité Consultatif Enfance Jeunesse, afin de poursuivre ensemble l'amélioration continue du service de restauration.

Ce nouveau cadre vise à offrir aux enfants des repas sains, équilibrés, durables et accessibles, tout en garantissant une gestion responsable et concertée avec l'ensemble de la communauté éducative.

» Expression plurielle

Mots de la minorité

Agir Avec Vous Au Pallet

Octobre verra cette année nos viticulteurs avec le sourire grâce à une récolte pleine de promesses. C'est une bulle d'oxygène pour notre commune

Au dernier conseil municipal nos questions portaient sur l'avancement de la sécurisation du bourg suite aux braquages du bureau de tabac

- Date d'installation des caméras.
- Modification des plages horaires d'éclairage public.

Nous restons dans l'attente de précisions quant à la mise en œuvre de ces aménagements ; il en va de la sécurité de tous. Par ailleurs le Maire, alors que ce n'était pas à l'ordre du jour du CM émis des critiques suite à un article paru dans l'Hebdo du 17/07.

Nous précisons :

- A aucun moment, le travail des agents municipaux a été évoqué.
- Nous n'avons jamais cité l'association CAPP qui n'est en aucun cas lié à la rédaction de cet article.

Nous avons souhaité relayer une déception ressentie par le manque d'implication de la mairie autour de Festi'liens : événement important pour les Palletais.

N'oubliez pas de vous exprimer auprès de l'enquêteur public concernant le PLUI (26 septembre au Pallet).

Cécile, Danielle, Jean Louis. Agir Avec Vous Au Pallet.

Tél. : 06 07 81 32 17

Mail. : jeanlouismetaireau@orange.fr

Le Pallet Avec Vous, Le Pallet Vert Demain

120 maux

En cette période préélectorale, notre expression est limitée. Ce mois-ci, pour lever tous risques, voici une devinette : dans le Plan Guide de la commune du Pallet, porté par la majorité actuelle, le constat de son devenir interroge.

Situé au cœur du Bourg, proche de l'Eglise, un saint Patron non rasé veille sur ce lieu.

C'est un espace de rencontres dans lequel, hommes et femmes, volontaires, s'engagent vers autrui et les biens communs.

Cette maisonnée quantifie plus de 340 interventions par an et abrite des véhicules où le rouge prédomine.

Vous avez trouvé ? Contactez-nous au 06 25 28 28 72 et faites-le savoir à leurs occupants quand ils sonneront chez vous en cette fin d'année.

Céline et Serge pour Le Pallet Avec Vous, Le Pallet Vert Demain. Tél. : 06 25 28 28 72

Mot de la majorité

Chères Palletaises et Palletais,

Nous avons apprécié à sa juste valeur la devinette proposée par un groupe de la minorité et nous pensons avoir trouvé la réponse.

Si le déplacement de la caserne est bien l'objet sous-entendu dans cette prose, alors la couleur qui nous vient à l'esprit est le ROUGE, ce rouge de la colère. Ce rouge, symbole même du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Nous disons bien déplacement et non disparition comme peuvent l'évoquer certains. Sur ce sujet nous vous proposons de relire la synthèse du dernier Conseil Municipal où interrogé par cette même opposition, réponse leur a été faite, mais malheureusement les auteurs de cette devinette n'étaient pas présents.

De grâce, ne rentrons pas dans ces polémiques stériles qui mêlent fausses informations et véritables sujets de fond. Non, la caserne ne disparaîtra pas du paysage communal mais pourra selon un prochain schéma départemental du SDIS se déplacer vers un autre site sur la commune améliorant ainsi leur confort dans l'exercice de leurs missions. Tous nos pompiers volontaires (enfin presque tous) peuvent être rassurés sur ce point. Cela nous permet une nouvelle fois de leur dire toute notre gratitude pour l'exemple qu'ils nous donnent en termes d'abnégation, de courage et de rigueur.

Votre majorité municipale.

Solidarité

Repas des aînés

Événement incontournable du mois d'octobre, le repas des aînés, offert par la municipalité aux personnes de 72 ans et plus, organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) du Pallet, aura lieu **le samedi 11 octobre 2025 à 12h00** au Palatio, rue des Sports.

Le repas sera assuré par M. et Mme Batard du restaurant Port Domino, et servi par les élus. Durant ce moment convivial et chaleureux, l'animation sera assurée par Corinne Herlin, accordéoniste-chanteuse.

Une invitation a été envoyée aux personnes concernées. Si toutefois un oubli s'était produit, merci de vous faire connaître avant le vendredi 3 octobre auprès de l'accueil de la mairie : 02 40 80 40 24 ou ccas@mairie-lepallet.fr.



Une touche rétro pour une fête réussie : vichy pour les dames, nœud pap et bretelles pour les messieurs.

Association culturelle Pierre Abélard

Les années 50 au Pallet et ailleurs

Quels événements de votre vie avez-vous vécus dans les années de l'après-guerre ? Naissance, mariage, communion, école, vacances, voyages...

Les membres de l'association culturelle Pierre Abélard ont collecté de nombreux documents et objets auprès des habitants du Pallet.

Que s'est-il passé dans le monde, au Pallet ?



Pour découvrir cette période d'après-guerre, nous exposerons au Palatio, rue des Sports, le samedi 11 octobre de 10h00 à 17h00 de nombreuses photos et objets témoins de la vie de tous les jours.

Sylvain et Sylvette ? Bayard, Bernadette ? Cœurs Vaillants, Ames vaillantes ? Le Journal de Tintin ? Le journal de Mickey ? Les pieds Nickelés ? Pif ? Vaillant ? Si vous avez dans votre grenier des publications pour la jeunesse de ces années 50, peut-être accepteriez-vous de nous les prêter le temps de notre exposition.

Contact : Marie-Annick Hardy, 02 40 80 44 04.

Rétrospective

Retour sur le vide-greniers de PTL

Une bruine ne refroidit pas la passion des chineurs ! Le soleil s'est fait désirer, mais la pluie n'a pas réussi à gâcher l'ambiance du vide-greniers des puces d'Abélard.

Dimanche 14 septembre 2025 au Pallet, les amateurs de brocante ont fait preuve de courage et de bonne humeur pour ce rendez-vous de la rentrée.

Organisé par l'association PTL, l'événement a attiré une centaine d'exposants. Si quelques-uns ont préféré renoncer à cause de la météo maussade, ceux qui avaient choisi un emplacement à l'intérieur de l'espace multiculturel Le Palatio (anciennement SPL) n'ont pas regretté leur décision.

À l'extérieur, les parapluies étaient de sortie. Malgré la bruine, une foule de curieux a bravé le temps pour flâner entre les stands. On a pu chiner de tout : des bibelots, des antiquités, des vêtements ou encore des jouets, sans que la météo ne freine la quête de la perle rare.

La buvette et le coin restauration ont également contribué à la convivialité de la journée. Bref, même si le soleil n'était pas de la partie, tout le monde a passé un bon moment !



» Association BioTO'P

Inventaire des orthoptères



A la fin de l'été, l'association BioTO'P La Biodiversité O' Pallet en collaboration avec le photographe animalier, guide naturaliste Patrick Trécul - engagé comme nous sur son territoire pour la connaissance et la sauvegarde de la biodiversité - a commencé un inventaire des orthoptères sur la commune Le Pallet. Cette démarche était participative car ouverte à tous.

Après une petite heure de formation, l'équipe était apte à identifier les espèces, avec le soutien scientifique des uns et les outils d'identification visuelle et sonore.

Des milieux ont été ciblés : friches, vignes, prairies sèches et ripisylve de la Sanguèze.

Un constat alarmant sur notre commune : nous sommes difficilement parvenus à 15 espèces différentes alors que sur les communes en amont de la Sèvre la diversité est plus riche (bien au-delà de 20 espèces, environ 220 en France).

La faible diversité des milieux en est la principale raison. Les prairies et pâturages, tant secs qu'humides, abritent la plupart des espèces. Du fait de leur rayon d'action de moins d'un kilomètre en moyenne, de nombreuses espèces d'orthoptères sont tributaires d'un habitat présentant une structure diversifiée à petite échelle.



Orthoptères ? Ordre de la classe des insectes comprenant les grillons, les sauterelles et les criquets. Comme tous les insectes, ils sont fortement menacés. Certaines espèces ont même disparu.

Comment agir et s'engager pour la préservation de ces insectes ?

- > **Chez vous, plusieurs possibilités s'offrent à vous :**
- Partager vos observations avec l'association BioTO'P qui pourra vous aider pour l'identification dans le but d'enrichir les connaissances sur la commune.
 - Mettre en place une gestion adaptée dans votre jardin ou vos espaces naturels, laisser des plantes sauvages pour accueillir les orthoptères, espacer les tontes du jardin dans le temps pour permettre le développement complet des plantes et des larves, bannir les produits phytosanitaires...
- > **Pour la commune et la gestion des espaces publics :**
- Pratiquer la fauche précoce et la mise en place de zones refuges (non fauchées) sur les espaces verts et bords de chemins communaux.

Nous allons poursuivre notre inventaire de ces espèces plus largement sur la commune aux beaux jours. Participez, vous aussi, à l'inventaire des orthoptères de notre commune en nous envoyant vos photos de sauterelles grillons ou criquets pour identification.

www.biodivopallet.fr

» Musée du Vignoble Nantais

Rendez-vous d'octobre



Une conférence sur une face méconnue de l'Histoire, jeudi 16 octobre 20h30

L'exposition « Inconnues ? » au musée se poursuit jusqu'au 10 novembre avec une programmation autour de l'histoire des femmes. La conférence du 16 octobre « Les femmes collaboratrices et l'épuration » reviendra sur celles qui, au sortir de la guerre, ont été condamnées à mort pour leurs alliances avec l'ennemi. Qui sont-elles ? Au-delà de l'image de la collaboratrice sentimentale que nous avons, quels sont leurs actes ? Comment vivent-elles leurs sentences ? Fabien Lostec, docteur en histoire à l'Université de Rennes, présentera son livre qu'il complètera par un focus sur les femmes de Loire-Inférieure.

Gratuit - Réservation au 02 40 80 90 13 ou sur www.musee-vignoble-nantais.eu

» Pallet Tourisme Loisirs

Soirée Fluo pour les 13-17 ans

Comment commencer joyeusement les vacances d'automne pour nos ados ?

En participant à la 1ère soirée ado avec la thématique Fluo le samedi 18 octobre 2025 de 19h00 à 1h00 ! Arborez vos plus belles tenues et accessoires pour être repérés.

Cette soirée, organisée par le Pallet Tourisme et Loisirs (PTL), sera animée par un DJ pour nos jeunes de 13 à 17 ans (année de naissance de 2008 à 2012). Une participation de 14€ est demandée pour la soirée, ce qui comprend le repas et les boissons (sans alcool) et l'animation. Le nombre de participants est limité. Alors, inscrivez-vous vite !

L'entrée à cette soirée se fera uniquement sur réservation via le lien sur le QR code. Une autorisation parentale est également demandée.



Le samedi 18 octobre 2025 à partir de 19h00.
Le Palatio, rue des Sports au Pallet.
Buvette et restauration sur place.
www.ptl44.fr

» Bibliothèque du Pallet

Animations d'octobre

Petit déjeuner BD

Avec Romain de la Mystérieuse librairie nantaise
Samedi 11 octobre de 10h30 à 12h00
Entrée libre - Tout public

Venez partager un moment convivial animé par Romain, libraire à la Mystérieuse librairie nantaise, qui viendra partager coups de coeur et dernières sorties autour de la bande dessinée. Un moment convivial et gourmand !

Après-midi jeux avec la Ludo

Jeudi 23 octobre de 16h00 à 18h00
Entrée libre - Tout public

Venez partager un moment ludique et convivial, seul, en famille ou entre amis avec les bénévoles de la Ludo.



» APEL Saint-Joseph

Les infos de la rentrée



Que du neuf !

De nouveaux élèves, une nouvelle enseignante et une nouvelle A.S.E.M. en contrat d'apprentissage : du changement à l'école St Joseph pour cette rentrée !

Nous sommes très heureux d'accueillir Isabelle (CM1-CM2) et Lucie (MS) au sein de l'équipe enseignante ! Bienvenue à elles !

Changement d'école ou premiers pas en maternelle, certains enfants découvrent l'école Saint-Joseph pour la 1^{ère} fois cette année : petits et grands ont retrouvé les copains et leur enseignant(e) dans la bonne humeur. L'école est un lien social tellement essentiel !

- **CM1-CM2** : Isabelle et Sébastien accueillent 25 élèves.
- **CE2-CM1** : Elisabeth accueille 26 élèves.
- **CE1-CE2** : Anne-Lise accueille 27 élèves. Bienvenue à Gabrielle !

- **CP** : Anne accueille 25 élèves. Bienvenue à Camélia !
- **Grande Section** : Pascaline et Maud accueillent 27 élèves.
- **Moyenne Section** : Pascale, Nolwenn et Lucie accueillent 31 élèves. Bienvenue à Anaïa !
- **Petite Section** : Catherine, Elodie et Chantal accueillent 26 élèves. Bienvenue à Lowen, Niklas, Charly, Matéo, Noah, Marceau, Elia, Romy, Milo, Victoire, Charlie, Lucien, Oskar, Mathis, Adryan, Ambre, Esmée, Théa, Eunice, Amy, Elyana, Ethan, Elio, Livio, Armand et Layla !

Les mascottes à l'honneur à Saint Jo !

Cette année, de la petite section jusqu'au CM2, chaque classe aura sa mascotte ! Ces dernières seront de véritables supports pour développer le langage oral des plus petits et des plus grands !

Avant les vacances de la Toussaint, les élèves de chaque niveau présenteront leur mascotte aux autres classes, ce qui permettra de créer du lien entre les enfants de toute l'école !



Voici la drôle de bête qui est arrivée dans la classe de grande section et que les enfants ont prénommé « Jolibec » !

Septembre, le mois des photos !

Comme chaque année, septembre marque le retour des photos de classe, mais aussi des portraits individuels et des fratrises à l'école Saint-Joseph.

C'est un moment attendu des enfants et des familles, un petit rituel qui donne lieu à de beaux souvenirs.

Depuis quelques années, nous avons la chance de proposer également des shootings familiaux avec Anne-Laure Piffeteau, photographe professionnelle... et ancienne élève de notre école !

Grâce à son regard bienveillant et son talent, Anne-Laure capture des instants authentiques et lumineux qui font souvent de très beaux cadeaux sous le sapin à Noël.



Un grand merci à Anne-Laure pour son travail et son implication : c'est toujours un plaisir de la voir poser son œil d'artiste sur la vie de notre école et de nos familles.



» Vacances d'automne

Halloween : chasse aux bonbons au Pallet

Un bonbon ou un sort ? A l'occasion d'Halloween, les « monstres » de l'accueil de loisirs déambuleront dans le bourg de la commune, en journée, le **vendredi 31 octobre**. Ils frapperont aux portes des habitants pour avoir des bonbons ou... pour vous jeter un sort !

Si vous souhaitez que ces « monstres » passent par chez vous, nous vous invitons à coller cette citrouille sur votre porte d'entrée ou votre portail !

» Accueil périscolaire

Les carnets de Sam et Calliopé

Bonjour à tous ! C'est la rentrée !

Izia et José sont partis au collège, et leur rentrée s'est très bien passée.

Moi je m'appelle Sam, en CE2 et nouveau sur la commune du Pallet.

Calliopé, ma petite sœur, a fait sa rentrée en maternelle, elle a 3 ans. Nous sommes à l'école Astrolabe, mais nous sommes aussi avec les copains/copines de l'école Saint-Joseph, c'est trop bien d'apprendre à connaître tout le monde.

Tout au long de cette année, nous vous raconterons nos ressentis, nos activités, et tout ce que s'y passera dans la péri, au centre ou même au restaurant scolaire.

Il va y avoir des travaux dans la périscolaire m'ont dit les animateurs, donc, nous les CE (des 2 écoles) nous serons accueillis au **Centre Héloïse** par **Laëtitia, Stéphanie, Ombeline, Laurine et Laurence H** (AESH à l'école Astrolabe) aussi le soir. Les copains de l'école St Joseph vont à pieds (matin et soir) à leur école avec les animateurs.

Ma petite sœur, est accueilli par **Jérôme et Stéphanie R** (Après ce sera **Sylvie**, mais pour le moment on la voit que les midis et elle est référente du goûter), puis **Romain, Bahar, Préscillia, Léa et Marine** les matins et **Laurence R, Margaux, Dina et Stéphane** (qui est aussi ATSEM à l'école Astrolabe) en plus le soir. Les petits de l'école Saint Joseph prennent le car le matin pour aller à leur école.

Le soir, **Préscillia, Romain** (anime également le CME et des Tween) et **Nicolas** s'occuperont des CM et tous les autres, des maternelles et des CP.

Ça fait beaucoup de monde à connaître, mais, nous les voyons souvent car se sont eux aussi qui sont là les midis, mais il y a encore d'autres adultes !



Donc, au restaurant scolaire, pour nous servir au self (tous les primaires) il y a **Agnès** (qui fait aussi le centre et le car) et **Eve** (Agent de chez Conviivo, elle s'occupe des repas). Pour faire la plonge, il y a **Nathalie** (référente de l'équipe du restaurant scolaire) et **Nadia** (elles font aussi plein d'autres choses !) Et il y a aussi d'autres animateurs : **Chantal** (ASEM école saint Joseph et agent de car également), **Elodie** (qui fait aussi des ménages), **Marie** (fait aussi des ménages), **Joëlle** (qui fait aussi des ménages) qui s'occupent des petits de l'école Saint Joseph. Pour les grands de l'école Saint Joseph, il y a, en plus de ceux qu'on voit déjà, **Fanny** (elle fait aussi le car et du ménage) et **Alexandre** (qui est aussi le directeur du centre de loisirs).

Les maternelles eux, sont servis à table par leurs anims'. La directrice s'appelle Aurélie (restaurant scolaire et périscolaire).

J'espère que je n'ai oublié personne. Il y a beaucoup d'agents sur beaucoup de postes différents, que je ne vois pas toujours, qui sont tous très important !

Maintenant, en route pour de nouvelles découvertes ! A bientôt !



Centre



Restaurant scolaire



Péri au centre Héloïse



Jeunesse



Péri grand bâtiment

» Ecole Astrolabe

Astrolabe a fait sa rentrée

Lundi 1^{er} septembre, les élèves de l'école Astrolabe se sont retrouvés dans la cour pour la rentrée ! Attendue ou redoutée, elle ne laisse personne indifférent !

Quelques pleurs chez les petits, la joie de retrouver les copains, des parents émus et voilà que la sonnerie retentit pour annoncer l'entrée dans les classes : que d'émotions !

Comme l'an passé nous accueillons 9 classes avec des effectifs très confortables (compris entre 18 et 23 élèves par classe), ce qui permet une adaptabilité optimum auprès de nos élèves.

Enfin, après deux années passées à voyager autour du monde, nous allons maintenant voyager dans le temps : nous partons à la découverte de nos ancêtres plus ou moins lointains !

Nous vous souhaitons donc à tous une excellente année qui s'annonce forcément « historique ! ».



» APE Astrolabe

Déjà un mois depuis la rentrée scolaire !

Nous espérons qu'elle s'est bien passée pour les petits comme pour les plus grands et nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles.

De notre côté, l'Association des Parents d'Elèves remercie Alice et Emilie pour le temps passé au sein de l'APE et recherche de nouveaux membres pour étoffer l'équipe.

N'hésitez pas à nous contacter via le mail : ape.astrolabe@gmail.com.

Dans l'attente de vous retrouver, nous nous sommes déjà mis au travail pour préparer les actions de fin d'année, les temps conviviaux à venir et nous restons à votre écoute pour toutes questions concernant l'école et les services annexes (périscolaire et restauration scolaire...).

» Association ViSA - Vivre Sans Alcool

Assemblée générale, le 3 octobre

L'association ViSA (Vivre Sans Alcool) organise son assemblée générale, **le 03 octobre 2025 à 20h00**, au centre Emile Gabory, à Vallet. La soirée est ouverte à tout public, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Ordre du jour :

- Bilan de l'année 2024-2025
- Bilan du groupe entourage et femmes
- Projet 2025-2026
- Bilan financier
- Election du C.A.

L'assemblée générale sera clôturée par le verre de l'amitié.
Contact : visa.ccv44@gmail.com.

» Les « Rendez-vous » du Vignoble Nantais

Un programme d'animations pour tous

D'octobre 2025 à mars 2026, le Pays du Vignoble Nantais propose **17 animations** pour découvrir le patrimoine local sous toutes ses formes.

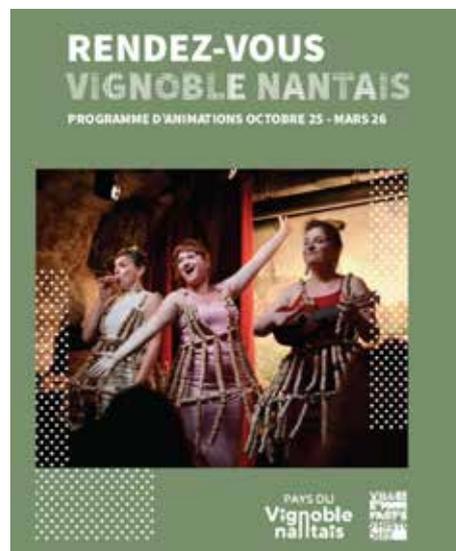
Au programme :

une exposition sur les **femmes marquantes** du territoire (Inconnues ? », jusqu'au 10 novembre), des **spectacles** pour petits et grands (contes pour enfants, théâtre humoristique « Veni Vedi Bibi » autour du vin, Cluedo grandeur nature pour Halloween), et des **rencontres gourmandes** comme un atelier pour apprendre à préparer la sauce au beurre blanc au restaurant Le Clémence.

Les amateurs d'architecture ne seront pas en reste, le Château de la Berrière ouvrira son parc au public lors d'une visite le 21 mars et le Château de Goulaine recevra

la conférence sur les « Vins rares ou disparus selon Robert de Goulaine » le 19 mars.

Réservation fortement recommandée sur le site : www.vignoble-nantais.eu



Les actus en Sèvre et Loire

Evénements d'octobre

Mobilité

Vel' en SGL : le nouveau service intercommunal de location de vélo à assistance électrique

A partir du 1er octobre 2025, la Communauté de communes Sèvre & Loire reprend et poursuit le dispositif de location de vélo à assistance électrique (VAE).

Jusqu'alors connu sous le nom de « Vélila », le service se présente désormais sous un nouveau jour en Sèvre & Loire, à travers un nouveau nom « Vel' en SGL », et de nouvelles conditions d'accès.

Avec la reprise et le maintien de ce service aux habitants, la collectivité confirme ainsi son engagement en faveur de la transition écologique via une offre de mobilité durable pour les trajets du quotidien.

Comment louer un des 135 VAE ?

Ce nouveau service intercommunal s'adresse, dès 16 ans, à tous les habitants de Sèvre & Loire, ainsi qu'aux entreprises du territoire.

La plateforme de réservation Vel' en SGL ouvre à la date du 1^{er} octobre sur le site internet de la Communauté de communes Sèvre & Loire :

www.cc-sevreloire.fr/habiter-et-se-deplacer/velensl

Dès lors, il sera possible de s'inscrire directement en ligne, ou alors en se rapprochant du service Mobilité de la collectivité, pour souscrire à un contrat de location pouvant aller de 1 à 12 mois.

Les contrats pourront être renouvelés dans la limite de 36 mois cumulés.

Faciliter l'accès à la mobilité durable et susciter le changement

Avec la volonté de faciliter l'accès à des modes de déplacements plus responsables, la collectivité propose avec Vel' en SGL des tarifs solidaires et adaptés.

Enfin, avec l'idée que ce service conduise à un changement d'habitude pour les déplacements quotidiens, qui soit meilleure pour la santé, plus économique et plus écologique, la Communauté de communes Sèvre & Loire offrira la possibilité, à tout usager ayant loué un vélo électrique durant 12 mois consécutifs, de le racheter.

Le tarif sera alors fixé au regard de l'âge du VAE et de son kilométrage.

Contact

02 51 71 92 14

velensl@cc-sevreloire.fr

Famille

Festi'famille : un week-end festif, local et familial les 4 et 5 octobre

Festi'famille, l'événement local et joyeux à l'attention des enfants de 0 à 10 ans et leurs familles revient pour une nouvelle édition les 4 et 5 octobre 2025 au complexe des Nouëlles, au Landreau.

Au programme de ces deux journées, des activités et animations pensées pour les familles pour leur faire passer des moments forts de découverte et de partage.

Samedi 4 octobre de 10h30 à 19h00 – en accès libre

10h30 – 17h30 : animations

ludiques :

arène interactive, coin motricité, ludothèque, jeux d'imitation... Ateliers parents-enfants : peinture au sol, yoga, cuisine, lecture animée, éveil sensoriel...

11h00 – 12h30 / 15h00 – 17h30 : le petit manège de M. Billy et Mme Lila :

découvrez le manège à propulsion parentale - Compagnie Derrière l'Arbre.

13h00 : Télébidule (60 min) :

un jeu-spectacle déjanté, drôle et participatif.

18h00 : Kiltaclou (60 min) :

une déambulation-concert de proximité, participative et hautement familiale.

Durant toute la journée, vous pourrez venir échanger avec des professionnels de l'enfance et de la parentalité et mieux vous familiariser avec le nouveau Lieu d'Accueil Enfant-Parent : Papotage & Partage.

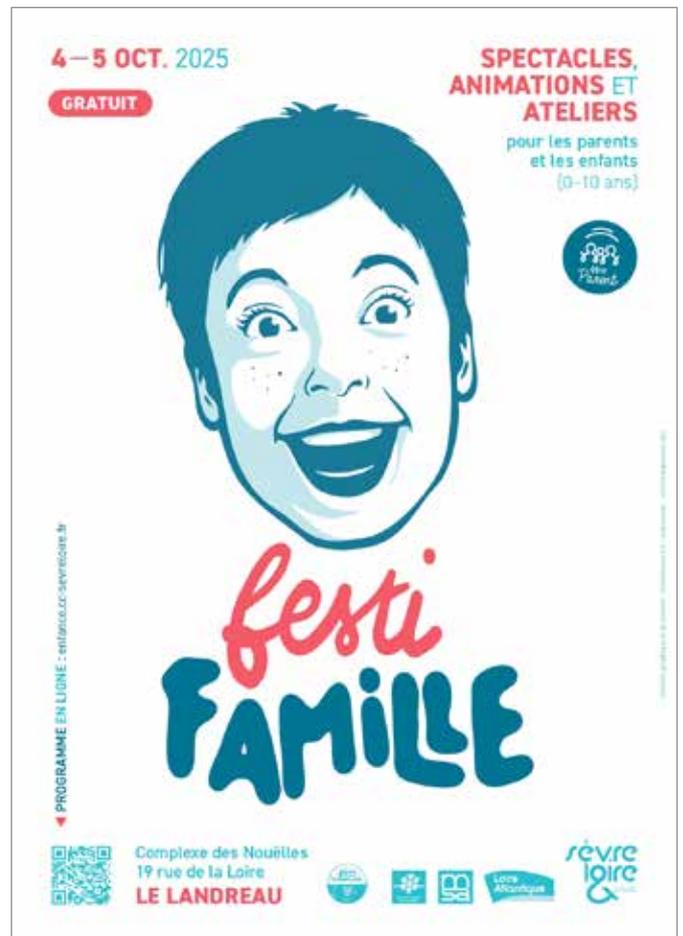
Dimanche 5 octobre de 10h00 à 18h30

Inscriptions gratuites et indispensables sur :

www.enfance.cc-sevreloire.fr

10h00 (3 à 6 ans) et 11h30 (7 à 10 ans) : danse et sophrologie :

des ateliers parents-enfants où tout sera prétexte à la découverte des sens en s'amusant - Compagnie NGC25.



10h15 et 11h30 : Haut comme 3 pommes (jusqu'à 5 ans) :

un spectacle visuel et poétique qui aborde la question de la différence - Compagnie La Graine Bleue et la Tangente.

15h30 et 17h30 : Comment le vent dans les voiles (à partir de 3 ans) :

un spectacle à mi-chemin entre les émotions et les sensations, entre la danse, le conte et la sophrologie - Compagnie NGC 25.

Porté par le service Enfance-Parentalité de la communauté de communes Sèvre & Loire, le programme de Festi'famille est co-construit avec le service Projet Culturel de Territoire (PCT) ainsi que les services petite enfance, jeunesse, les bibliothèques, les structures d'accueil, les partenaires associatifs et les professionnels locaux des 11 communes du territoire.

L'événement entre dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) et incarne l'un des axes forts : « soutenir la parentalité et proposer des événements fédérateurs ».

Le programme complet de Festi'famille 2025 sur : www.enfance.cc-sevreloire.fr

» 04 OCTOBRE

Permanence des élus

De 10h à 12h, en mairie.



» 07 OCTOBRE

Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. Ouvert à tous.

» 11 OCTOBRE

Exposition sur les années 50 au Pallet

Espace Le Palatio, rue des Sports. De 10h00 à 17h00. Entrée libre.

» 11 OCTOBRE

Repas des Aînés

Sur inscription. Pour les Palletais de 72 ans et plus. + d'infos : accueil de la mairie au 02 40 80 40 24.



Le concours photos joue les prolongations !
Vous avez jusqu'au 17 octobre pour envoyer vos plus belles photos !
Un lot par participant !
Toutes les infos sur www.lepallet.fr

» 14 OCTOBRE

Gazette de novembre

Date limite de réception des articles pour la gazette du mois de novembre 2025.

» JUSQU'AU 15 OCTOBRE

Enquête publique

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et zonage d'assainissement des eaux usées. Toutes les infos sur www.urbanisme.cc-sevreiroire.fr



Et tous
les samedis, retrouvez
le marché du Pallet
derrière l'église.
8 h 30-13 h 00



» 18 OCTOBRE

Soirée Fluo

Pour les ados entre 13 et 17 ans. De 19h à 1h. + d'infos : ptl44.fr



» 31 OCTOBRE

Chasse aux bonbons

Pour Halloween, les petits monstres de l'accueil de loisirs viendront sonner chez les habitants, dans le bourg du Pallet. Afin de vous jeter un sort ou avoir des bonbons !



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Éditée à 850 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSS / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr